

Bretagne, Côtes-d'Armor
Saint-Brieuc
Pointe de Cesson
105 rue de la Tour

Bunker - casemate de flanquement, postes d'observation et de tir, versant Nord vers le Gouët, Domaine de la Tour de Cesson, rue de la Tour (Saint-Brieuc)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA22133624
Date de l'enquête initiale : 2023
Date(s) de rédaction : 2023
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : blockhaus, casemate, poste d'observation

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : BR, 1

Historique

Ce bunker a été construit sous maîtrise d'ouvrage de l'Organisation Todt en 1943-1944.
A une date indéterminée, l'entrée du bunker a été partiellement murée par des parpaings de béton ; il a été réouvert dans les années 2000-2010.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle
Période(s) secondaire(s) : 2e moitié 20e siècle
Dates : 1943 (daté par travaux historiques), 1944 (daté par travaux historiques)

Description

Construit en béton armé, ce bunker - casemate de flanquement est implanté à flanc de coteau vers le Gouët au Nord. Son accès se fait depuis le plateau de la Pointe de Cesson, par un tunnel - long de 12,5 m pour un mètre de largeur - doté de marches rampantes.

Il comprend un vestibule (hauteur de plafond : 2,25 m) donnant sur deux petites chambres d'observation et de combat (*Kampfraum*) et un accès vers l'extérieur via une ouverture orientée vers l'Ouest (cette ouverture - une porte ? - est actuellement remblayée en raison de l'effondrement d'un mur en maçonnerie de moellon).

Les deux chambres d'observation et de combat (hauteur de plafond : 1,87 m) sont chacune dotées d'une petite ouverture de tir carré, respectivement orientées vers l'Est et vers l'Ouest. Les encadrements de porte mesurent 0,80 m de largeur. Des passages de câble sont visibles dans les murs (vraisemblablement pour le réseau électrique afin d'éclairer les pièces). Le vestibule est également doté d'une sortie de secours (60 cm x 60 cm) débouchant sur la dalle de couverture de la casemate (non mesuré : 40 cm d'épaisseur ?) à laquelle on accédait par des échelons (en l'état, ils ont été coupés). Du bois est entreposé à l'intérieur (juin 2023).

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : béton en couverture
Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol
Type(s) de couverture : terrasse
Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier droit
Énergies : énergie électrique : produite à distance

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre, à signaler
Éléments remarquables : blockhaus, casemate, poste d'observation
Sites de protection : abords d'un monument historique, site patrimonial remarquable
Statut de la propriété : propriété de la commune (domaine appartenant à la Ville de Saint-Brieuc.)

Une casemate de flanquement pour la défense du versant Nord vers le Gouët

Ce bunker en béton armé, a été élevé par l'Allemagne nazie en 1943-1944 grâce à l'Organisation Todt. Il s'agit d'une casemate de flanquement construite en FA, *Feldmässiger Ausbau* qui désigne une construction de campagne. Ses deux ouvertures de tir sont orientées parallèlement à la pente, vers l'Est et vers l'Ouest : elles permettaient la défense du versant Nord de la Pointe de Cesson via des armes portatives de type fusil ou mitrailleuse. Son équipage peut être estimé à 4 soldats. A l'époque de sa construction, le versant Nord de la Pointe de Cesson était peu arboré. Ce bunker est protégé par un **poste d'observation et de tir** dit *Tobruk-Stand* situé à quelques mètres vers l'Ouest en position dominante.

La casemate est partiellement enterrée dans le sol : son intérêt réside dans son plan particulier et son accès via un tunnel de 12,5 m de longueur depuis le plateau de la Pointe de Cesson. Sa valorisation passerait par la réouverture de son accès d'origine et le dégagement de la végétation dans l'axe de ses embrasures néanmoins, la vue de la casemate depuis le sommet du versant permet déjà de comprendre parfaitement son rôle défensif.

Avec une entrée un peu plus fermée, ce bunker serait également susceptible d'accueillir des chauves-souris.

Cet édifice n'est pas cadastré comme "élément bâti", mais il a fait l'objet d'un relevé topographique en 2023 permettant de le localiser.

Liens web

- Photothèque du patrimoine : https://phototheque-patrimoine.bretagne.bzh/jcms/dev_103768/phototheque?text=IA22133624&opSearch=true

Illustrations



Vue de l'entrée du tunnel (l'entrée du tunnel - normalement de plain-pied - est partiellement murée par des parpaings)
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200275NUCA



Vue de l'entrée du tunnel (l'entrée du tunnel - normalement de plain-pied - est partiellement murée par des parpaings)
Phot. Bernard Bègne



Vue du tunnel. Long 12,5 mètres pour un mètre de largeur et 2,25 mètres de hauteur, il est doté de marches rampantes pour faciliter la descente...
Phot. Bernard Bègne

IVR53_20232200282NUCA



Vue du tunnel doté de marches rampantes. Il est large d'un mètre
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200277NUCA



Vue du vestibule distribuant les deux postes d'observation et de tir et une ouverture donnant vers l'extérieur (?). Dans cet espace se trouve un puits débouchant sur la dalle de couverture de la casemate (les échelons ont disparu)
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200278NUCA

IVR53_20232200276NUCA



Vue de l'un des deux postes d'observation et de tir. Il est doté d'une petite ouverture de forme carrée destinée à l'utilisation d'un fusil ou d'une arme automatique
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200279NUCA



Vue depuis le vestibule d'une ouverture donnant vers l'extérieur (?). Le mur du domaine s'est écroulé entraînant son obstruction
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200280NUCA



Vue des traces du coffrage sur le béton du vestibule : il s'agit de planches de sapin
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200281NUCA



Vue de la casemate de flanquement implantée à flanc de coteau. L'ouverture de tir en gradin vers l'extérieur permet un tir perpendiculaire à la pente. Ce type d'ouverture de tir était destinée à un fusil ou à une arme automatique
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200283NUCA



Vue de l'une des deux ouvertures de tir de la casemate de flanquement. Celle-ci a été modifiée pour en élargir le champ de vision et de tir. Ce type d'ouverture de tir était destinée à un fusil ou à une arme automatique

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200284NUCA

Dossiers liés

Est partie constituante de : Ensemble fortifié (Po 5), Domaine de la Tour de Cesson, rue de la Tour (Saint-Brieuc) (IA22133670) Bretagne, Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc, Pointe de Cesson, 105 rue de la Tour

Dossiers de synthèse :

Les bunkers du Mur de l'Atlantique (étude en cours) (IA29002282)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Bunker - poste d'observation et de tir dit Tobruk-Stand, versant Nord vers le Gouët, Domaine de la Tour de Cesson, rue de la Tour (Saint-Brieuc) (IA22133623) Bretagne, Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc, Pointe de Cesson, 105 rue de la Tour

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécueillier

Copyright(s) : (c) Région Bretagne



Vue de l'entrée du tunnel (l'entrée du tunnel - normalement de plain-pied - est partiellement murée par des parpaings)

IVR53_20232200275NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



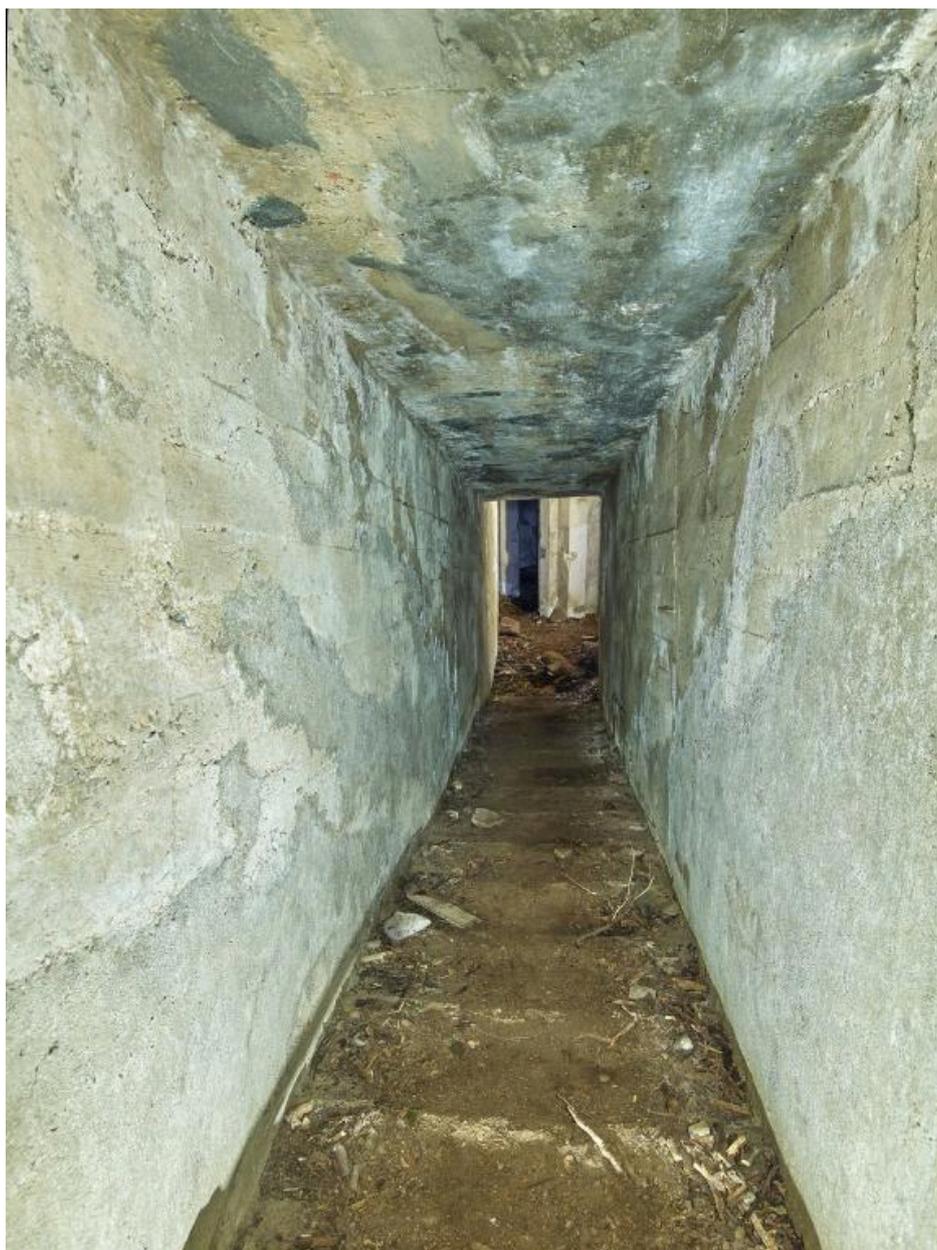
Vue de l'entrée du tunnel (l'entrée du tunnel - normalement de plain-pied - est partiellement murée par des parpaings)

IVR53_20232200282NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du tunnel. Long 12,5 mètres pour un mètre de largeur et 2,25 mètres de hauteur, il est doté de marches rampantes pour faciliter la descente...

IVR53_20232200276NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



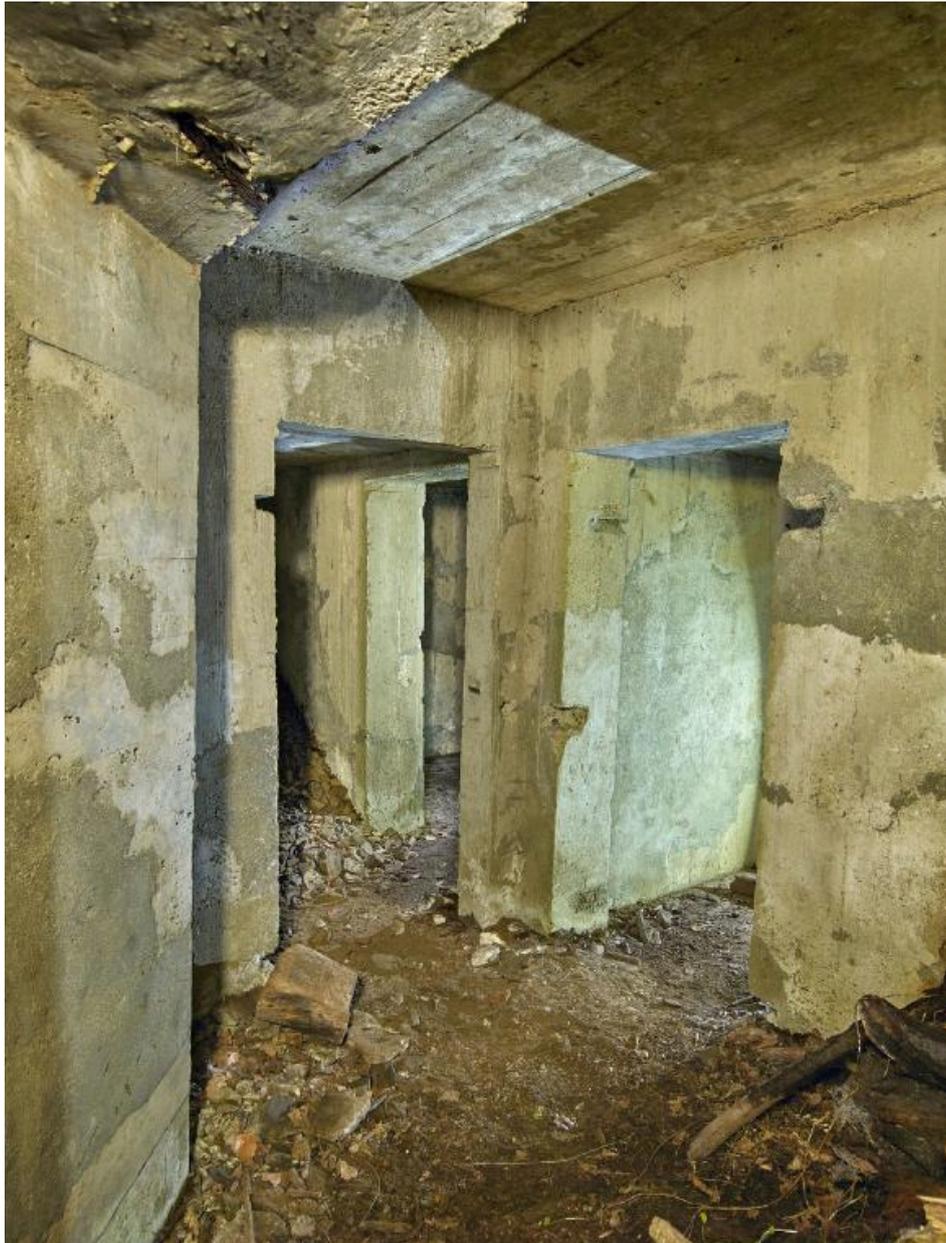
Vue du tunnel doté de marches rampantes. Il est large d'un mètre

IVR53_20232200277NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du vestibule distribuant les deux postes d'observation et de tir et une ouverture donnant vers l'extérieur (?). Dans cet espace se trouve un puits débouchant sur la dalle de couverture de la casemate (les échelons ont disparu)

IVR53_20232200278NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'un des deux postes d'observation et de tir. Il est doté d'une petite ouverture de forme carrée destinée à l'utilisation d'un fusil ou d'une arme automatique

IVR53_20232200279NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



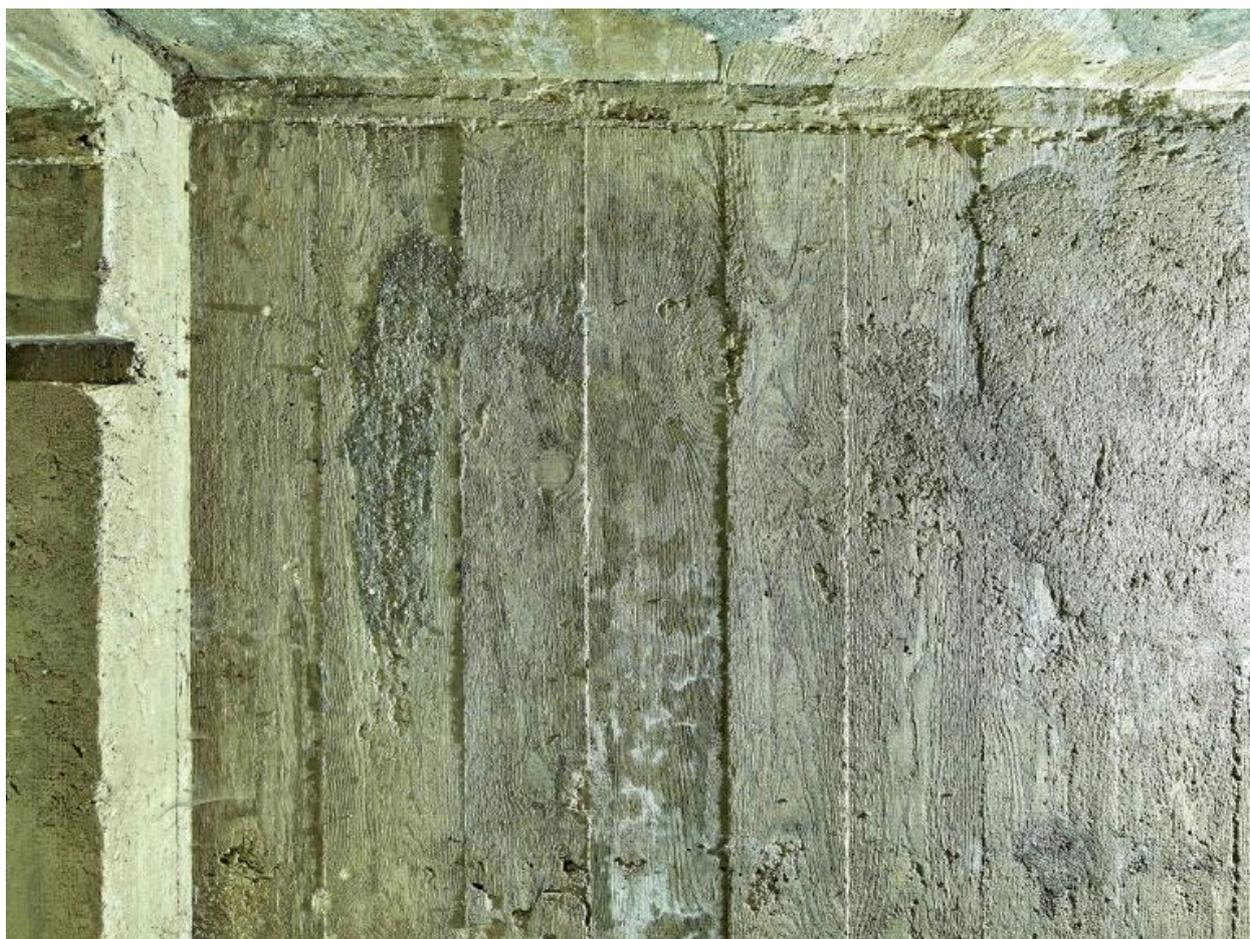
Vue depuis le vestibule d'une ouverture donnant vers l'extérieur (?). Le mur du domaine s'est écroulé entraînant son obstruction

IVR53_20232200280NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des traces du coffrage sur le béton du vestibule : il s'agit de planches de sapin

IVR53_20232200281NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la casemate de flanquement implantée à flanc de coteau. L'ouverture de tir en gradin vers l'extérieur permet un tir perpendiculaire à la pente. Ce type d'ouverture de tir était destinée à un fusil ou à une arme automatique

IVR53_20232200283NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des deux ouvertures de tir de la casemate de flanquement. Celle-ci a été modifiée pour en élargir le champ de vision et de tir. Ce type d'ouverture de tir était destinée à un fusil ou à une arme automatique

IVR53_20232200284NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation